

**Proposition de Procès verbal**  
Assemblée générale conjointe  
Monnaie Léman (Suisse & France)  
Mercredi 19 septembre 2018  
18h15 – Uni Mail – MR070

**1. Accueil et bienvenue**

**2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 octobre 2017**

**ERRATUM** : Le document transmis par email était le PV de l'Assemblée générale du 30 juin 2018 et non le 11 octobre 2017.

**Décision** : Le PV de l'AG du 11 octobre 2017 sera validé formellement lors de la prochaine AG de Monnaie Léman, en même que le présent PV.

**3. Rapport d'activité & Comptes 2017 ; Perspectives**

**1. Présentation du Rapport d'activités 2017**

Les réalisations de l'année 2017 ont été présentées, et le comité conjoint est félicité pour son action. Voir en détails sur les slides de la présente AG.

**Décision** : Décharge est donnée à l'unanimité au comité conjoint concernant le Rapport d'activité 2017.

**2. Présentation des Comptes 2017**

Suite à un vol commis dans nos locaux, une plainte a été déposée. Le Bureau a préféré attendre la fin de l'enquête judiciaire et du jugement, avant de finaliser les comptes.

Ils seront remis lors d'une AG à prévoir avant la fin de l'année 2018.

### 3. Perspectives

Les principales perspectives pour le développement de Monnaie Léman sont :

- La sortie de la v2 de l'application BILETUJO (portefeuille multi-monnaie)
- Le renouvellement des billets papier
- Des projets de financement (mandats, projets européens)
- La création de la coopérative Lemanex

### 4. Renouvellement du Comité conjoint

Le nombre de membres du comité conjoint est moins important que les années précédentes. Il est désormais attendu que ces membres du comité assurent une participation active en prenant en charge une ou des dossiers spécifiques.

Les membres suivant se présentent pour une réélection au sein du Comité conjoint :

Anne Besse (ML-CH), Rémi Bondurand (ML-FR), Antonin Calderon (ML-CH), Dominique Climenti (ML-CH) André Counil (ML-FR) Jolanta Jackisch (ML-CH), Pierre Kakpo (ML-FR), Lucas Luisoni (ML-CH), Sylvia Oberson (ML-CH), Jean Rossiaud (ML-CH & FR), François Schmitt (ML-CH & FR).

Un nouveau membre souhaite rejoindre le comité conjoint: François Tamone (ML-CH) .

Toute notre gratitude aux membres qui ne se sont pas représentés, et qui ont contribué fortement au développements du Léman. Merci.

**Décision :** Le nouveau comité conjoint est accepté à l'unanimité.

### 5. Élection de l'organe de contrôle des comptes

Le comité propose de continuer à faire réviser nos comptes par une fiduciaire agréée.

**Décision :** Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 6. Présentation des nouveaux billets du Léman & de la v2 de l'application du Léman électronique

Les nouveaux billets sont dévoilés, avec notamment les changements suivants :

- le billet de 1 Léman peut-être coupé en deux coupures de 50cts de Léman
- une nouvelle coupure de Pi lémans (3,14) : « des ronds pour l'économie circulaire »
- Leur taille a été légèrement réduite et la papier amélioré pour rendre leur utilisation plus agréable et sérieuse.
- Les dessins humoristiques ont été rapetissés.
- Un QRCode a été ajouté, en tant que sécurité supplémentaire (possibilité de vérifier si le billet a été émis en le scannant) et pour faire du billet que représentation physique de son existence sur notre blockchain.

**Nota bene :** Il est possible de venir échanger ses anciens billets de Léman contre des nouveaux jusqu'au 21 mars 2018. Passé cette date, les anciens billets n'auront plus de valeur et ne pourront plus être échangés.

Les nouvelles fonctionnalités de la v2 de l'application, appelé BILETUJO (porte-monnaie en esperanto) ont été présentées, et en particulier :

- la possibilité de produire automatiquement des étiquettes contenant la clé privée du vendeur et le montant du produit ;
- une décentralisation complète des informations relatives au Léman électronique, grâce à la technologie IPFS ;
- la possibilité de créer d'autres monnaies sur l'application BILETUJO, en tant que portefeuille multi-monnaies, ce qui permet notamment de travailler avec d'autres monnaies locales et de partager le réseau de serveurs nécessaire au fonctionnement de la blockchain (plus de résilience).

## 7. Divers

Pas de divers.

**Dès 19h30 - L'AG est suivie de la Conférence « COMCHAIN : UNE BLOCKCHAIN COLLABORATIVE POUR LES COMMUNS »**